



École Ahuntsic

SÉANCE ORDINAIRE Conseil d'établissement – École Ahuntsic 11 juin 2025 – 18h30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Ahuntsic, tenue le 11 juin 2025 à 18h30 à l'Annexe, 9900 rue D'Auteuil, à Montréal.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Thu-Nhon Luu - parent
Sami Tannoury - Parent
Francis Allard - parent
Étienne Lamontagne - parent
Yamina Amouche – enseignante 2^e année
Hinda Seridi – enseignante 6^e année
Hélène Carrière – SDG
Marie Christine Champagne – parent substitut
Éléonore Cazalais - public
Nerlande Millien - SDG

ASSISTE ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Stéphane Rochefort – directeur
Valérie Bien-Aimé – directrice 2025-2026 (départ à 18h40)
Martine Filteau - Directrice adjointe

PERSONNES INVITÉES À LA SÉANCE :

Marie-Josée Lessard – OPP
Stéphanie Dubuc – Fondation
Éléonore Cazalais - OPP

MEMBRE ABSENT :

El Mustafa Jaouhar - parent
Marie-Claude Lamarche – parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, M. Thu-Nhon Luu, déclare la séance ouverte. Il est 18h30.

Mme Valérie Bien-Aimé, future directrice de l'école Ahuntsic, se présente dès l'ouverture de la séance car doit quitter (18h35). Mme Bien-Aimé présente son parcours professionnel et son intégration à venir au sein de l'école Ahuntsic pour l'année 2025-2026 à titre de directrice. Mme. s'est déjà présentée aux enseignant(e)s de l'école.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nerlande Millien que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé. Adopté à l'unanimité

3. Visite de la présidence du conseil d'élèves

Les représentantes du conseil des élèves de l'école Ahuntsic prennent la parole. Le conseil des élèves se réunit deux fois par mois pour proposer des points et proposer activités.

Le bilan annuel du conseil d'élèves est présenté. Plusieurs activités ont été organisées, soit :

- Pour l'Halloween, un concours de dessin qui a été apprécié des élèves, un concours de décoration de portes de classes, une distribution de bonbons et de la musique à la récréation.
- Pour Noël : des activités hivernales ont eu lieu, un concours de dessin a été organisé, une journée pyjama, les élèves ont décoré l'école et, finalement, il y a eu une collecte de denrées données au SNAC qui redistribue aux personnes dans le besoin.
- Pour la Saint-Valentin : un courrier du cœur a été organisé, un code vestimentaire spécial pour la journée a été proposé et une collation spéciale distribuée auprès des élèves.

Les représentantes partagent les propositions du conseil pour l'an prochain, soit :

- Commencer plus tôt, vers la mi-septembre, les réunions et les finir plus tard (fin juin)
- Planifier d'autres activités en dehors des trois fêtes soulignées cette année
- Que les élèves de 3^e année n'aient pas de délégué qui prenne part aux réunions décisionnelles du conseil d'élèves.

L'ensemble des personnes présentes au conseil d'établissement applaudissent les représentantes du conseil d'élèves et félicitent les déléguées.

4. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (21 mai 2025)

M. Rochefort explique que le procès verbal de la dernière séance n'a pas été reçu.

Proposition de M. Luu qu'il nous envoie par courriel le PV rédigé une fois reçu et que les membres pourront donner leur approbation par la suite va courriel.

4.1. Suivi au procès-verbal :

4.1.1. Approbation en présentiel ou par courriel des fournitures scolaires manquantes;

M Rochefort explique qu'il n'a pas reçu les listes de fournitures scolaires manquantes.

4.1.2. Mise à jour de la charte de la fondation afin de cibler la clientèle

Demande reçue de la part de l'OPP pour entamer une discussion sur le sujet lors de la dernière réunion de CÉ (21 mai). M Rochefort s'est renseigné et a obtenu un avis juridique. M explique que la fondation est une personne morale, donc pas un sujet à débat au sein du CÉ. Ainsi, la discussion devrait avoir lieu dans une autre tribune que le CÉ. M ajoute qu'il existe une possibilité que les fonds ramassés par la fondation soient déposés au fond 4 de l'école dont le CÉ est gestionnaire.

Les membres de la fondation se sont rencontrés la veille et tenteront de valider auprès de la nomenclature de la fondation quelles sont les options en fonction de leur charte. Désir des membres de la fondation de voir s'il est possible d'avoir plus de flexibilité en ce qui a trait au mandat de la fondation et aux types de dépenses possibles.

Suite des discussions à venir.

5. Parole au public

Mme Marie-Josée Lessard et Mme Éléonore Cazalais, à titre de parents et non à titre de membres de l'OPP (dont elles font partie) :

- Thème abordé :

Mme Lessard et Mme Cazalais apportent une proposition pour l'organisation des activités parascolaires de l'année prochaine. Mme. Lessard a offert bénévolement d'organiser et offrir des activités au sein de l'école Ahuntsic via son

implication à l'OPP. Les tâches actuelles de l'OPP sont de faire le lien entre l'école, les inscriptions d'élèves, les organismes et les plaintes des élèves ou de leurs parents. Elles identifient une problématique selon laquelle il est difficile et complexe d'identifier des offres peu dispendieuses et variées d'activités parascolaires.

Elles annoncent avoir démarré leur propre entreprise d'offre de parascolaire avec afin d'offrir d'organiser les activités parascolaires de l'école Ahuntsic et d'autres. Plutôt que de dépendre de bénévoles et de l'implication des enseignants.

Proposition de M Luu que la délibération sur le sujet soit effectuée à huis clos.

Délibérations en huis clos.

Est ensuite partagé auprès de Mme Lessard et Cazalais :

M Rochefort précise que c'est à la direction de décider de l'offre de services parascolaires mais qu'il demeure possible d'en discuter au sein du CÉ. M. ajoute que le CÉ a comme mandat potentiel d'organiser des activités sportives ou culturelles ou encore de mandater d'autres personnes ou organisations pour ce faire.

M Rochefort ajoute que si, après consultation juridique, il n'y a pas d'apparence de conflit d'intérêt trop grand et qu'une saine mise en concurrence soit effectuée, il serait peut-être possible que le CÉ prenne la décision de l'organisme qui fera l'offre de service parascolaire.

Consensus au sein du CÉ que nous ne sommes pas en mesure de donner une réponse dans les prochains jours. M. Rochefort propose que suite à ses démarches de consultation juridique, les membres soient consultés de nouveau.

6. Approbation des fournitures scolaires 2025-2026 (suite)

Suite de la rencontre du 21 mai 2025.

M. Rochefort présente la liste des fournitures scolaires et des prix associés qui manquaient lors de la lecture du mois de mai.

Il est proposé par Mme Champagne que la liste des fourniture scolaires 2025-2026 soit approuvée. Adopté à l'unanimité.

7. Adoption du rapport annuel du conseil d'établissement

M Rochefort distribue le rapport annuel du CÉ et le présente.

Mme Champagne propose d'ajouter dans la section « défis » que le CÉ se prononce comme engagé dans le plan de lutte à l'intimidation et en soutien à la direction.

M Allard propose d'ajouter que dès septembre 2025, le CÉ tente d'identifier des actions concrètes qu'il peut poser pour soutenir la direction.

M Rochefort rédigera les modifications à apporter et nous enverra l'ajout pour approbation lors d'une prochaine séance.

8. Plan de lutte

8.1. Évaluation 2024-2025

M. Rochefort distribue le plan de lutte 2024-2025 et le présente. Les faits saillants 2024-2025 présentés sont les suivants :

- Le taux d'insultes rapportées est en augmentation
- Présence d'un faible taux de divulgation des situations d'intimidation
- Certains élèves rapportent se sentir plus à l'écart

M Rochefort présente les cibles à atteindre :

- D'ici la fin de l'année, un groupe d'habiletés sociales et de réinvestissement sera animé par les enseignants
- Les élèves se feront présenter les comportements attendus (implication, communiquer positivement, parler au personnel de l'école en cas de problème, être capables de résoudre leurs conflits, que les adultes interviennent sur le terrain, que les adultes collaborent aux activités)
- Tenue d'activités pour augmenter le sentiment d'appartenance de l'école.

8.2. État de situation 2025-2026

Question de M Luu quand à savoir si, en cours d'année, il a eu des observations selon lesquelles une ou plusieurs des 7 problématiques relevées par l'évaluation 2024-2025 ont augmenté ou diminué en cours d'année.

Mme. Filteau rapporte que ça n'a pas été mesuré de nouveau en cours d'année. Le questionnaire est administré auprès des élèves tous les trois ans et nous aurons des informations à ce sujet à la prochaine passation dans un à deux ans.

Pas d'approbation requise, le plan de lutte se poursuivra à l'automne 2025.

Mme. Champagne propose qu'à l'automne 2025, M. Allard et la direction se penchent sur la possibilité d'offrir une conférence sur le sujet aux parents de l'école. M. Rochefort s'engage à communiquer avec ses vis-à-vis de l'école Saint-André-Apôtre qui avaient manifesté de l'intérêt à joindre un budget à celui de l'école Ahuntsic afin d'offrir des conférences aux parents des deux écoles afin qu'à l'automne 2025 puisse débuter une démarche en ce sens avec la nouvelle direction de l'école Ahuntsic, Mme Bien-Aimé.

9. Adoption des critères 2026-2027 du programme d'anglais intensif et défi académique (AIDA)

M Rochefort présente les critères proposés pour l'année 2026-2027 aux membres du CÉ.

Question de M. Tannoury qui demande s'il pertinent de retirer la date, dans le document balise, de la séance «Précisions sur les tests d'admission» offerte aux parents le 27 septembre 2025 en avant-midi.

M Rochefort explique que le document a été validé par l'avocate de la CSDM qui tenait à ce que soit précisée la date.

M Tannoury retire sa proposition.

Il est proposé par Mme Millien que les critères 2026-2027 soient approuvés. Adopté à l'unanimité.

10. Adoption du code de vie de l'école

M Rochefort rappelle que le ministère de l'éducation a ajouté des demandes en ce qui a trait à l'utilisation du téléphone cellulaire par les élèves sur le terrain de l'école.

M Rochefort présente la phrase qui serait ajoutée au code de vie de l'école pour l'année 2025-26 selon laquelle l'usage du cellulaire serait interdit aux élèves pour toute la durée de la journée d'école et ce sur l'ensemble du terrain de l'école.

M Luu demande si l'interdiction d'utiliser le téléphone cellulaire par les élèves est valide jusqu'à la fin des cours ou plutôt à la fin du service de garde. M Rochefort répond que c'est jusqu'à la fin du service de garde.

M Tannoury demande si le terrain de l'école inclus les terrains de la ville avoisinants. M Rochefort répond que oui.

Il est proposé par M Allard que ce règlement soit ajouté au code de vie de l'école pour l'année 2025-26. Adopté à l'unanimité.

11. Budget :

11.1. Adoption du budget 2025-2026

M Rochefort distribue et présente le budget détaillé de l'année.

M Allard demande si l'équilibre budgétaire est atteint. M Rochefort répond que oui.

Il est proposé par Mme Millien que le budget soit approuvée. Adopté à l'unanimité.

11.2. Transfert du fonds 4 au fonds 9

M Rochefort présente la proposition de transférer du fond 4 au fond 9 les sommes nécessaires pour clore le budget de l'année courant.

Il est proposé par M Luu que le transfert soit approuvée. Adopté à l'unanimité.

12. Sorties éducatives (approbation) (5 minutes)

Lors de cette session du conseil d'établissement, il n'y a pas de sorties éducatives à approuver.

13. 13. Points d'information/rapports (20 minutes) 13.1. Direction

13.1.1. Des nouvelles des nôtres

M Rochefort présente l'état actuel de la situation :

Trois postes d'enseignantes étaient à l'affichage et les trois sont comblés à ce jour.

Le poste de psychoéducatrice est comblé.

L'affichage pour une orthophoniste n'est pas comblé encore.

En ce qui concerne les trois postes de techniciennes en éducation spécialisées, les trois employés actuellement présentes devraient revenir l'an prochain. déuatiOTES les trois reviennent

Il demeure un poste de concierge pour le pavillon Julie Payette à doter.

En ce qui concerne le service de garde du côté de l'Annexe, cinq absences et deux postes vacants demeurent à combler.

13.1.2. Projet éducatif

M Rochefort présente le projet éducatif 2023-2026 dont l'objectif est de réduire le taux d'élèves en difficultés critiques.

Faits saillants présentés :

- Le projet éducatif progresse bien.
- Constat d'un bel engagement de l'équipe école et utilisation de pratiques efficaces déterminées pour chaque cycle. L'équipe école observe que ça a un effet positif sur les apprentissages et l'engagement des élèves.
- Maintien pour l'an 2 du projet éducatif.
- Lors de la régulation de décembre 2025, une analyse des résultats des élèves sera faite pour confirmer l'efficacité du moyen.

13.1.3. Organisation scolaire 2025-2026

M. Rochefort explique que la même organisation scolaire sera déployée pour l'an prochain.

13.1.4. Transition avec la nouvelle direction

M Rochefort partage le plan de transition avec la nouvelle direction.

Trois demi-journées de travail d'ici la fin de l'année entre Mme bien aimé et M Rochefort sont prévues

Il y aura des tournées des classes pour présenter la transition aux élèves.

M Allard demande comment le CÉ peut soutenir la transition de direction et de nouveaux enseignants. M Rochefort propose que le CÉ demeure disponible, soutenant et ouvert dans le processus à venir.

Mme Champagne souligne l'importance d'un moment d'au revoir où les enfants auraient l'occasion de saluer M Rochefort, qu'ils apprécient. Mme Dubuc ajoute que deux départs d'enseignants vers la retraite auront également lieu. Mme Hinda souligne que des personnes au sein de l'équipe école sont déjà désignées pour souligner les trois départs.

En tant que président du CÉ, M. Luu souligne qu'autant les élèves, les parents, le CÉ que les enseignants ont apprécié la présence de M Rochefort et l'en remercient.

M. Tannoury propose la motion de remerciement pour M. Rochefort, tout son travail et ses efforts déployés dans le cadre de ses fonctions au cours des trois dernières années. Adopté à l'unanimité.

13.2. Personnel enseignant

Mme Hinda apporte un point concernant «Sport santé Ahuntsic». Cette année ça n'a pu avoir lieu en raison de la chaleur excessive. Mme propose qu'un comité de parent organise, l'an prochain, un plan B pour que l'événement puisse avoir lieu même si la météo ne le permet pas au jour prévu. Mme. rapporte que malgré que l'événement en soit à sa quatrième année, son organisation demeure fragile et repose sur des volontaires. Il demeure un projet perçu comme très valorisant pour les élèves de 4e année. Elle propose que le projet soit instauré et investi à long terme par l'école. Mme propose qu'une organisation pérenne (par exemple via un comité de parent) soit établi car une trentaine de bénévoles sont généralement nécessaires.

Suggestion qu'un point de suivi soit effectué au prochain CÉ au retour de l'été.

13.3. Service de garde

Mme Millien rapporte qu'il reste une dernière journée pédagogique et que des jeux ludiques extérieur sont prévus. Les préparations pour la fin de l'année sont en cours.

En ce qui concerne les journées après le 23 août, à ce jour, il n'y a pas eu assez d'inscriptions pour ouvrir le service de garde. Ainsi, il ne sera pas ouvert passé la date du 23 jusqu'à la première journée de la rentrée. Ainsi, les employés du service de garde participeront aux journées d'accueil l'année prochaine avec le reste du personnel enseignant.

13.4. Parents

Aucun point n'est soulevé.

13.5. OPP

Aucun élément n'est rapporté en ce qui concerne l'OPP.

13.6. Fondation

L'année se termine avec un bénéfice de 1900\$, ce qui représente un montant plus grand que l'an dernier.

13.7. Comité central de parents

Mme Lamarche est absente. Elle ne rapporte pas d'éléments saillants pertinents à la tenue du CÉ.

14. Levée de la séance

Mme Millien propose la levée de la séance.

Présidence

Direction d'établissement